

BAC PRO (3ans) Animation Enfance et personnes âgées

Le métier d'animateur

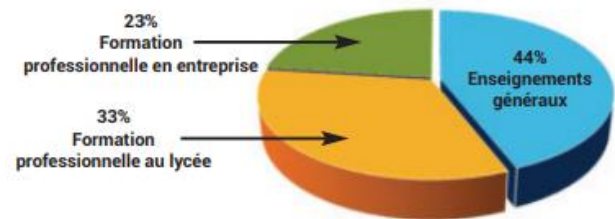
Face à un groupe d'enfants ou de personnes âgées, et attentif à chacun, l'animateur met en œuvre des projets d'animation et les activités culturelles, socioéducatives ou sociales qu'il a élaborées. Son but est de favoriser l'expression et l'implication des participants tout en stimulant leurs potentialités.

Qualités requises

- motivation et autonomie
- aisance en expression orale et écrite
- sens de l'organisation et des responsabilités
- écoute et empathie
- neutralité et diplomatie
- goût du travail en équipe



Organisation de la formation



La formation est dispensée en 3 ans, et comporte des **P**ériodes de **F**ormation en **M**ilieu **P**rofessionnel

PFMP :

- 25 mercredis et 1 semaine pendant les vacances de printemps en seconde
- 8 semaines en première,
- 8 semaines en terminale.

La formation est validée par le baccalauréat.

Une partie des épreuves se déroule sous forme de **C**ontrôles en **C**ours de **F**ormation (**CCF**).

Secteurs d'interventions de l'animateur

Les titulaires du bac professionnel Animation-enfance et personnes âgées peuvent travailler dans :

- le secteur de l'animation socioéducative ou socioculturelle au sein de périscolaire, centre socioculturel ou Maison de la Jeunesse et de la Culture MJC,
- dans le secteur de l'animation sociale au sein d'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes EHPAD.

Après la formation Bac Pro Animation-enfance et personnes âgées

L'animateur peut choisir de changer de secteurs d'activités, de publics ou d'environnement de travail. Il peut également évoluer au sein de la filière des diplômes professionnels de l'animation (BP JEPS Animation sociale, BP JEPS loisirs tout public). Avec de l'expérience il peut prendre des responsabilités de coordination puis de direction (DE JEPS). Il peut enfin choisir de faire des études supérieures (DUT Carrières sociales option Animation sociale) après l'obtention du Baccalauréat.